

Vous l'imaginez comment ?

3^e phase de concertation

Atelier thématique ESPACES PUBLICS

5 novembre 2019







Le programme de la soirée

- 1. 18h30 LA DEMARCHE
 - Rappel de la démarche menée depuis janvier 2019
- 2. 18h45 LE DIAGNOSTIC ET LES 5 ORIENTATIONS THEMATIQUES :
 - Rappel du diagnostic global de la situation à Chinon Cœur de Ville
 - Présentation des 5 orientations thématiques
- 3. 19h LES ESPACES PUBLICS, enjeux et propositions d'actions
- 4. 19h 45 Travail en groupes, par piste d'actions puis restitution en plénière
- 20h45 SYNTHESE
 - Eléments partagés, proposition d'amendements, compléments
 - Conclusion



La démarche CHINON CŒUR DE VILLE : point d'étape



La démarche



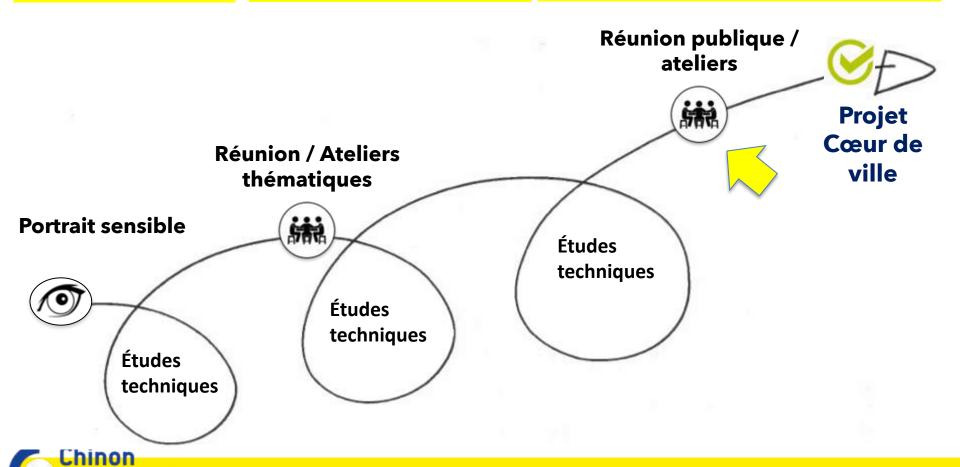
Janvier - Avril

Enjeux et orientations

Mai - Août



Septembre - Décembre



E

Zoom sur cette 3e phase de plan d'actions

- 20/9 : COPIL
- 8 et 9/10 : réunion des élus municipaux, réunion des élus communautaires
- 15/10 : comité de projet
- 16/10 : réunion des bureaux d'études à Chinon
- 16/10 : groupe technique sur les espaces publics
- 16/10 : réunion avec le conseil de développement de la CCCVL
- 5/11 : COPIL dédié à l'habitat
- 7/11 : groupe technique sur le développement économique et le commerce
- Du 5 au 19/11 : ateliers thématiques
- 26/11 : COPIL
- 26/11 : réunion des élus municipaux
- 2/12 : comité de projet
- 17/12 : conseil municipal dédié vote de l'avenant à la convention
- 19/12 : conseil communautaire
- Fin décembre : signature de l'avenant à la convention Cœur de Ville



Zoom sur l'avenant à la convention et les fiches actions

 L'avenant à la convention rappelle le diagnostic établi, précise les enjeux thématiques et présente les actions envisagées : les actions matures (sur lesquelles les financeurs s'engagent), et les actions partagées par le territoire qui restent à financer.

Contenu type d'une fiche action :

- L'objet et la justification au regard du diagnostic
- La description et la localisation de l'action
- Les publics cibles
- Les résultats attendus
- Le coût et les financements mobilisables en investissement et fonctionnement
- Le(s) maître(s) d'ouvrages et partenaires
- Le calendrier de réalisation détaillé
- Les risques et conditions clés de réussite
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation

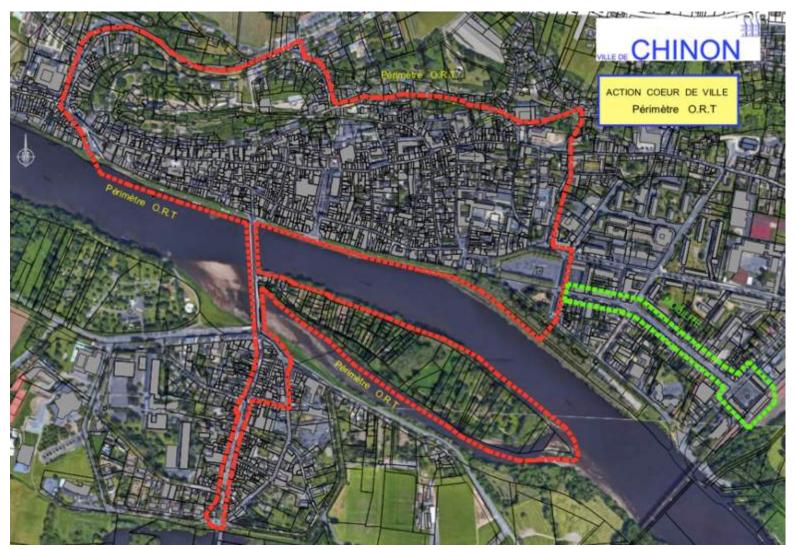


Et après?

- Dès 2020 : mise en œuvre des actions financées
- Chaque année : signature d'un avenant précisant les actions à mettre en œuvre pour l'année, permettant ainsi une gestion évolutive du plan d'actions
- Evaluation avant / après (modalités d'évaluation précisées dans les fiches actions)
- Concertation continue:
 - Information régulière sur le déroulement du programme
 - Concertation sur certaines actions qui vont être précisées
- Animation du programme



Zoom sur le périmètre ORT







Le diagnostic et les 5 orientations thématiques



Diagnostic général

Atouts du Cœur de ville

- Un paysage naturel et patrimonial exceptionnel
- Une destination touristique reconnue autour du vin et de la forteresse
- Un centre de gravité clair situé place Charles de Gaulle
- De nombreux équipements
- Une offre « santé et handicap » reconnue

Opportunités sur lesquelles s'appuyer

- Un territoire intercommunal attractif en termes d'emploi
- Une dynamique spontanée d'installation (commerces, activités, etc.)
- Une croissance de la population ces dernières années (arrivée de familles notamment)
- Des productions locales diverses
- Des acteurs associatifs dynamiques
- Une situation intéressante à distance des métropoles

Faiblesses du Cœur de ville

- Une vacance importante des logements et des cellules en rez-de-chaussée
- Un patrimoine bâti souvent dégradé
- Une visibilité relative de la destination touristique
- Un lien ville haute/ville basse pas évident
- Un fonctionnement de la ville qui suscite des critiques (propreté, éclairage...)

Points d'attention

- Des projets de développement périphériques
- Le vieillissement de la population
- Le lien avec les autres quartiers
- Le lien avec les autres villes de la CC : le Cœur de ville doit profiter à tous

1

Une identité partagée, à valoriser

- Cadre de vie médiéval // Vin & gastronomie
- Rabelais // Art de vivre









Objectifs pour le Cœur de ville

Redynamiser le Cœur de ville de Chinon toute l'année

- → Une augmentation des flux en Cœur de ville
- → L'installation de nouveaux habitants, notamment les familles









Grands principes stratégiques pour le programme d'actions

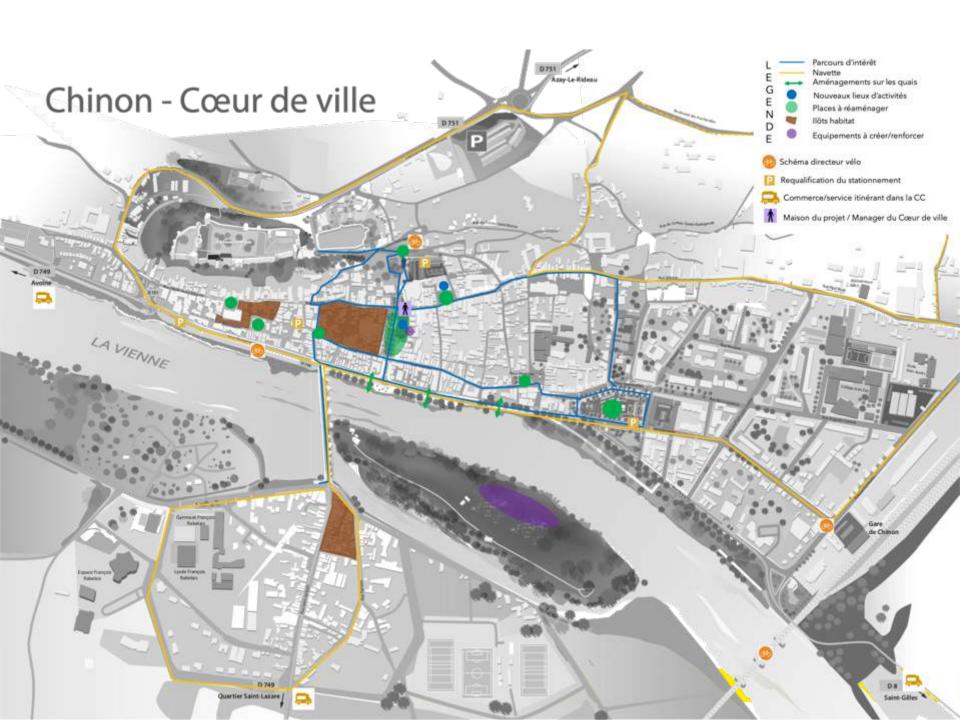
- S'appuyer sur l'existant et les dynamiques actuelles
- Faire de l'action publique un levier
- Identifier des actions sobres et efficaces
- Créer les conditions de l'animation et du suivi du programme





THEMES	Orientation	Pistes d'action
ESPACE PUBLIC	Valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité	Action 1 : Réinvestir les quais de Vienne Action 2 : Redynamiser les places de Chinon
HABITAT	Rénover l'habitat pour créer une offre attractive	Action 1 : Ilot Cheval Blanc Action 2 : Ilot Beaurepaire Action 3 : Ilot rue du Commerce/Voltaire Action 4 : Sensibiliser les habitants quant à la rénovation des logements
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE et COMMERCE	Créer les conditions d'un retour des clients en Cœur de Ville, toute l'année	Action 1 : Structurer le parcours marchand Action 2 : Inciter à l'installation de nouvelles formes d'activités
MOBILITE	Faciliter l'accès de tous au Cœur de Ville	Action 1 : Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines Action 2 : Favoriser le lien ville haute / ville basse Action 3 : Développer le vélo comme mode de déplacement du quotidien, aussi bien que pour le tourisme et le sport Action 4 : Améliorer l'offre de stationnement
EQUIPEMENTS et SERVICES	Favoriser l'attractivité du Cœur de ville en confortant services	Action 1 : Attirer des actifs (lieux de travail et de vie, services liés) Action 2 : Conforter les équipements existants (cinéma, etc.) Action 3 : Animer et promouvoir Chinon cœur de ville

at águinamanta





ESPACES PUBLICS

Valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité



Espace Public - valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité

Forces

- Un spectacle naturel, patrimonial et urbain qui invite
- Le centre de gravité de Chinon se situe sur la place Charles de Gaulle
- Chapelet de placettes et de rues médiévales
- Bâti séquencé, échelle humaine, unité de matériaux
- Qualité d'ambiance lié à la Vienne et au grand paysage
- La Vienne, lien entre tous les quartiers

Faiblesses

- Des polarités plus inconstantes : rue Jean-Jacques Rousseau, rue Rabelais, place Jeanne d'Arc, rue du commerce
- Des parcours peu clairs
- Un centre très encombré par le stationnement et non adapté pour.
- Un quai au profil routier, des trottoirs étroits et un stationnement continu coupant la ville du fleuve.







Pistes d'action

1.1 : réinvestir les quais de Vienne

Rendre les quais de Vienne plus accueillants pour le piéton, plus en ouverts sur l'eau et le paysage

2.1 : redynamiser les places de Chinon

Requalifier un chapelet de places actives qui s'articulerait autour d'une boucle commerciale et touristique cohérente. >> renforcer et relier les polarités

GRANDS PRINCIPES

- Veiller à ne pas contraindre la circulation et le stationnement - notamment sur les quais
- Prendre en compte les évolutions liées au changement climatique : ne pas intervenir sur le lit de la Vienne et intégrer le risque inondation sur l'ile de Tours notamment
- Respecter la linéarité des quais
- Permettre une meilleure cohabitation entre usages piétons/vélos et stationnement
- Privilégier des actions sobres, économes et respectueuses de l'existant

Sujets liés, traités dans les autres ateliers :

- La cohabitation des piétons/vélos/voitures, la place du stationnement... (atelier mobilité)
- Les cheminements ville haute/ville basse (atelier mobilité)
- La lisibilité et la structuration des parcours (atelier développement économique et commerce)
- L'animation des espaces publics (atelier équipements et services)

Espace Public - valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité

Pistes d'action

1.1 : réinvestir les quais de Vienne

Rendre les quais de Vienne plus accueillants pour le piéton, plus en ouverts sur l'eau et le paysage

2.1 : redynamiser les places de Chinon

Requalifier un chapelet de places actives qui s'articulerait autour d'une boucle commerciale et touristique cohérente.

renforcer et relier les polarités

PROPOSITIONS

Les propositions ont vocation à illustrer la stratégie, et montrer comment revitaliser des espaces publics par le biais de micro-interventions économes en moyens et en coût. Ces propositions sont ouvertes, c'est-à-dire qu'elles doivent évoluer grâce au débat, tant quantitativement que qualitativement ainsi que dans leurs localisations.



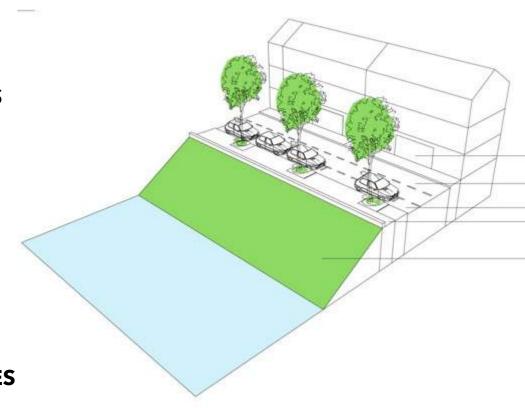
ZONES A DOMINANTE PIETONNE PONCTUELLES

MICRO-AMENAGEMENTS LE LONG DES QUAIS

EVENEMENTS PREFIGURATEURS

INCITATION A L'INSTALLATION DE COMMERCES DE DESTINATION

EN FACE, DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES SUR L'ILE DE TOURS

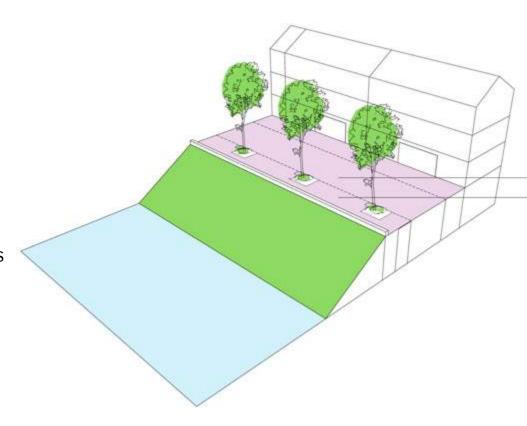




ZONES A DOMINANTE PIETONNE PONCTUELLES

Par courtes séquences de 3 ou 4 arbres.

Profil arasé (trottoir et rue aux mêmes niveaux) pour favoriser la cohabitation des circulations et inciter à la traversée des piétons.







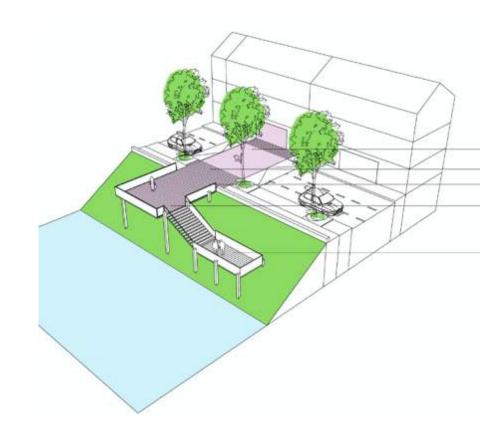




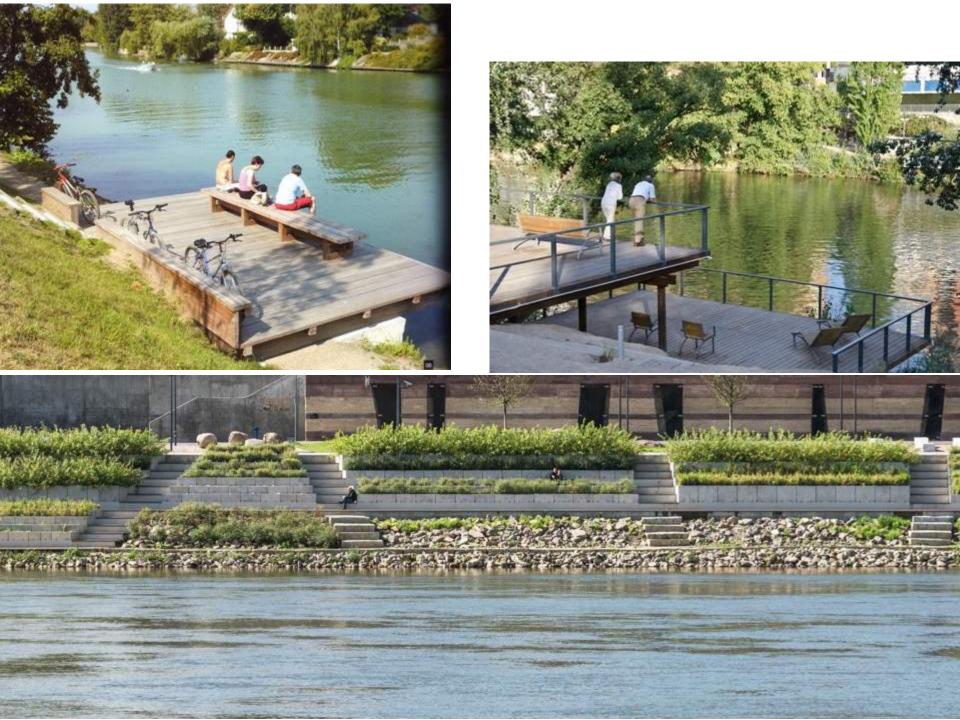
MICRO-AMENAGEMENTS LE LONG DES QUAIS

Dans la continuité des zones piétonnes :

- Réaménager et rouvrir les escaliers d'accès
- Passer le parapet avec des installations éphémères
- Déployer les équipements hors les murs (ex: ludothèque/médiathèque mobile, parcours sportifs outdoor) et des structures mobiles pour l'accueil de services et commerces (offre de loisirs)







EVENEMENTS PREFIGURATEURS

Proposer un évènement grand public de préfiguration des futures activités des quais pour animer rapidement les berges, en tester les futurs aménagements

Lancer un appel à projets pour l'embellissement du cadre de vie, portant sur les quais de Vienne et les places, ouvert aux habitants, structures locales et acteurs régionaux

A vocation plus pérenne : organiser un évènement fédérateur annuel sur les quais



Evénement de préfiguration du futur aménagement des berges de la Têt, Perpignan Métropole, Collectif d'architectes Bruit du Frigo, 2016



INCITATION A L'INSTALLATION DE COMMERCES DE DESTINATION

Conduire une démarche proactive de recherche de porteurs de projet d'activités favorisant la destination marchande (habillement, décoration, etc.) : appel à projets, etc.

Valoriser les cellules vacantes sur les quais et dialoguer avec les propriétaires

Identifier 2 ou 3 activités de service installées sur les quais qui souhaiteraient déménager, accompagner leur relocalisation dans le cœur de ville

Accompagner l'installation des activités de destination



EN FACE, DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES SUR L'ILE DE TOURS

Proposer des parcours sportifs de différents niveaux et de différentes natures jalonnant l'île de Tours.

Proposer une offre événementielle





ZONES PIETONNES PONCTUELLES

MICRO-AMENAGEMENTS LE LONG DES QUAIS

EVENEMENTS PREFIGURATEURS

INCITATION A L'INSTALLATION DE COMMERCES DE DESTINATION

EN FACE, DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES SUR L'ILE DE TOURS

Autres actions nécessaires mais ne relevant pas du programme Action Cœur de ville :

- Entretien régulier de la végétation des cales et des perrés
- Entretien régulier des escaliers d'accès

Quand, comment?

Dès le début d'été 2020 : événement préfigurateur, micro-aménagements temporaires, lancement d'un appel à projets pour l'embellissement des quais

Tout au long de l'année 2020 : travail de dialogue avec les propriétaires des cellules identifiées, recherche de porteurs de projet

Indicateurs d'évaluation :

- Fréquentation piétonne et cycliste des quais
- Volume de fréquentation des événements publics
- Nombre de contributions à l'appel à projets
- Observation de la diversification des usages sur les quais
- Mutation des activités



Qualité inhérente au tissu urbain médiéval.

Place de la voiture prépondérante, et qui rend parfois les places inhospitalières aux piétons.

Proposition : optimiser le stationnement sur ces places = réduire les emprises liées aux voitures sans réduire le nombre de places.

Profiter de ces aménagements pour introduire plus de végétation.

Proposition de travailler en priorité sur les places Victoire, Hohfeim, Charles de gaulle - en second lieu sur les places Plantagenêt et Saint-Maurice



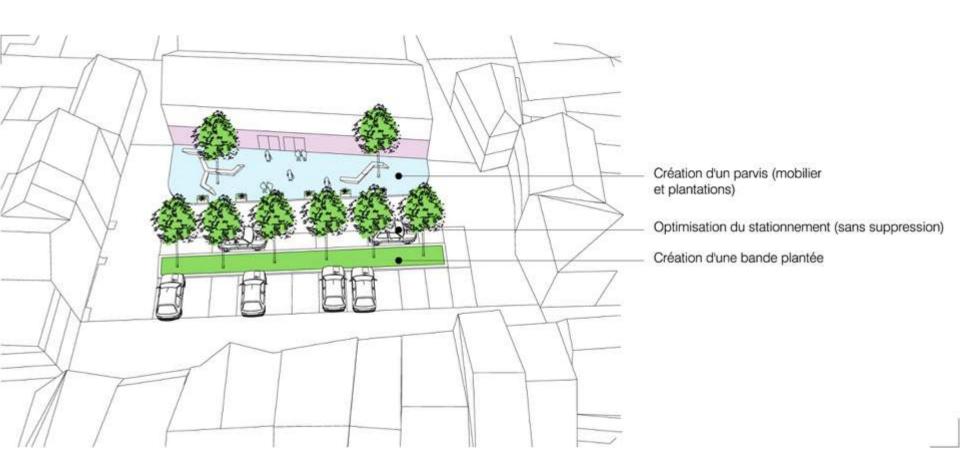
Exemple : place Hohfeim actuellement. 86% de la surface est consacré à la chaussée et au stationnement



PLACE HOHFEIM, aujourd'hui

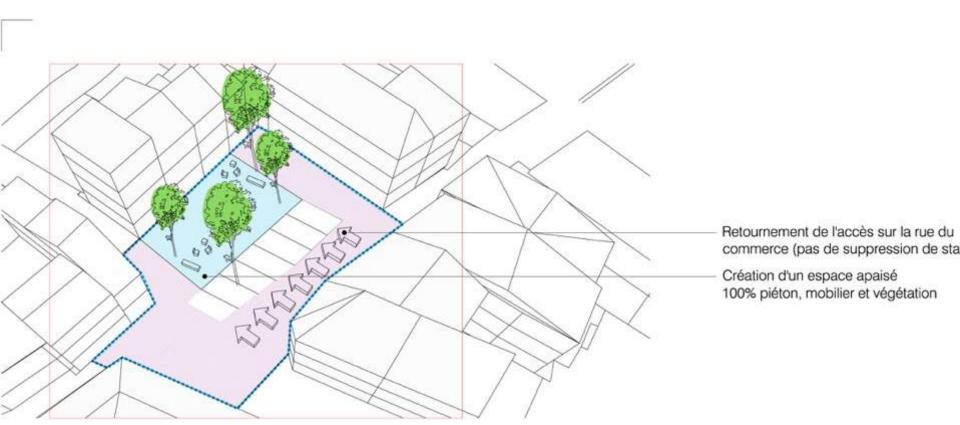


PLACE HOHFEIM, exemple d'optimisation possible

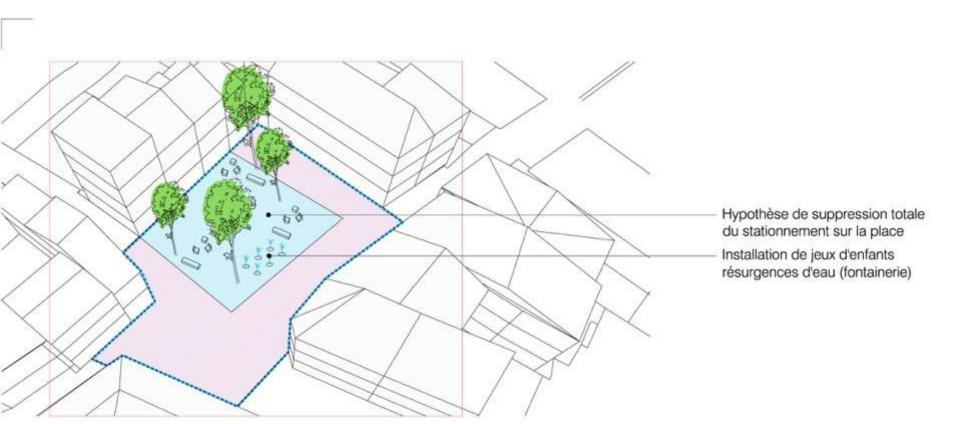




PLACE VICTOIRE, exemple d'optimisation possible



PLACE VICTOIRE, hypothèse de suppression totale du stationnement sur la place



Sur les espaces libérés, embellissement par le biais d'un appel à projets/initiatives

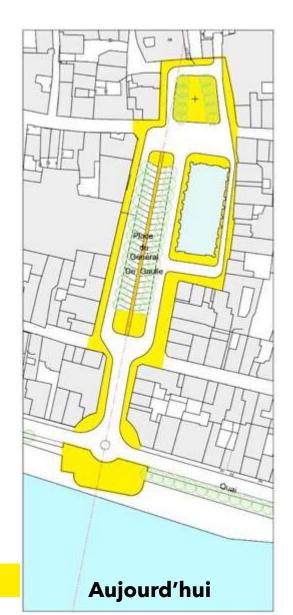


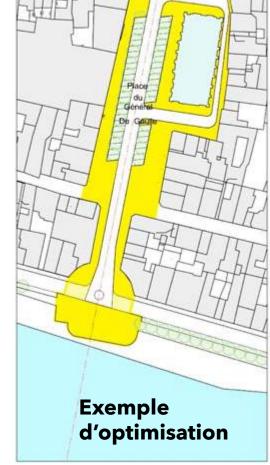






PLACE CHARLES DE GAULLE

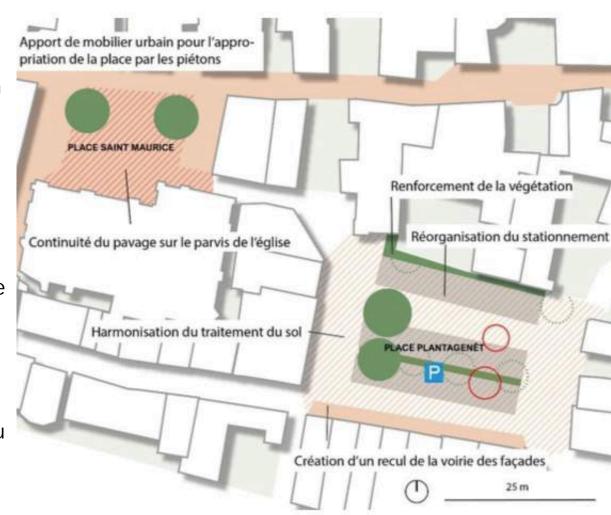






PLACE SAINT-MAURICE

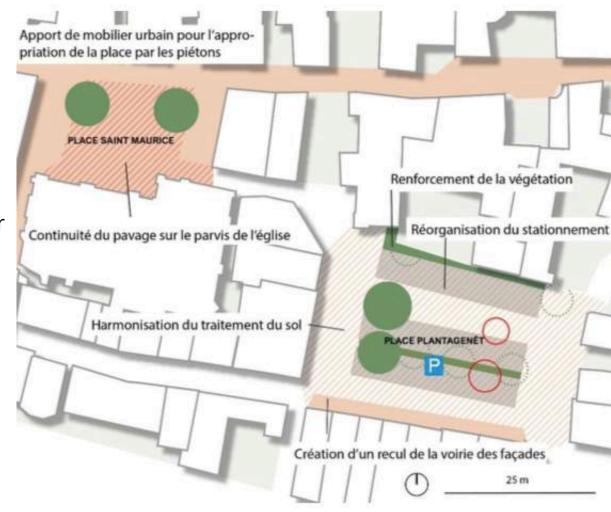
- Apport de mobilier urbain pour l'appropriation de la place par les piétons
- Maîtrise de l'espace de la voiture : dispositifs d'interdiction de stationner
- contre la façade de l'église et réduction de la place des stationnements
- Extension du revêtement de sol sous forme de pavages sur l'ensemble du parvis de l'église





PLACE PLANTAGENÊT

- Réaménagement de la place pour augmenter le nombre de stationnements en parallèle d'une suppression de ceux-ci sur le quai Charles VII.
- Renforcement de la végétalisation
- Préservation de la végétation rue du Palais
- Création d'un recul de la voirie des façades côté sud de la rue Beaurepaire





OPTIMISER LA PLACE DEDIEE AUX VOITURES / AUX PIETONS sur les places Charles de Gaulle, Hohfeim, Victoire, Saint-Maurice, Plantagenêt

Autres actions nécessaires mais ne relevant pas du programme Action Cœur de ville :

- Propreté, gestion des déchets
- Autre?

Quand, comment?

Dès 2020:

- Optimisation des stationnements marquage au sol
- Lancement d'un appel à projets embellissement des places

Indicateurs d'évaluation :

 Fréquentation des espaces publics et des commerces au droit des espaces dépollués



Travail en groupe



Les prochains ateliers :

- mercredi 6/11 : mobilités
- mardi 12/11 : habitat
- mercredi 13/11 : équipements et services
- mardi 19/11 : développement économique et commerce



<u>chinon-coeurdeville@agence-eker.fr</u> chinon-coeurdeville.consultvox.co

